

LING1PM

2014 - 2015

Année d'études préparatoire au master en linguistique

A Louvain-la-Neuve - 58 crédits - 1 année - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **optionnel**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Code du programme: **ling1pm****Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	5
- Conditions d'admission	5
- Pédagogie	7
- Evaluation au cours de la formation	7
- Formations ultérieures accessibles	7
- Gestion et contacts	7

LING1PM - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Cette année préparatoire vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer le programme de master en linguistique.

La réussite du programme de l'année préparatoire est sanctionnée par une attestation qui donne accès au programme de master visé.

Votre profil

Ce programme est accessible si vous n'avez pas les prérequis pour accéder directement au master désiré (maximum 60 crédits, voir conditions d'admission).

Votre programme

En fonction de votre parcours antérieur, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études et le secrétaire du jury.

LING1PM - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'année d'études préparatoire donne aux étudiants les outils de base en linguistique afin qu'ils puissent suivre avec succès le [Master en linguistique \[120.0\]](#).

Le programme comporte principalement des cours d'introduction à la linguistique destinés à compléter la formation initiale des étudiants. En particulier, il comprend des cours permettant à l'étudiant de développer une réflexion sur le langage entendu comme signe global et non seulement linguistique. L'étudiant doit, en effet, disposer d'un certain nombre de concepts indispensables pour comprendre le fonctionnement du langage, de manière interne (unités et structures de base, courants théoriques contemporains) et externe (rapports avec d'autres disciplines).

LING1PM Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Le programme sera constitué en fonction du parcours antérieur de l'étudiant (minimum 16 crédits et maximum 60 crédits)

o *Tronc commun (46 crédits)*

LFIAL1291	Informatique appliquée aux lettres et à l'histoire	Aurore François	15h+15h	3 Crédits	1q
LFIAL1430	Critique historique	Laurence Van Ypersele	30h+10h	4 Crédits	2q
LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye, Anne-Catherine Simon (suppléante Philippe Hambye), Anne-Catherine Simon	30h	3 Crédits	2q
LFIAL1560	Linguistique générale	Elisabeth Degand	30h	3 Crédits	1q
LCOMU1121	Sémiotique générale	Philippe Verhaegen	30h	6 Crédits	2q
LCOMU1313	Narratologie	Joëlle Desterbecq (suppléante Marc Lits), Marc Lits	30h	5 Crédits	2q
LFILO1130	Éléments d'analyse du langage	Peter Verdée	30h	5 Crédits	2q
LLOGO1211	Psychologie du langage oral	Arnaud Szmalec	30h	4 Crédits	1q
LPSP1209	Statistique, inférence sur une ou deux variables	Bernadette Govaerts	22.5h+15h	4 Crédits	1q
LROM1112	Introduction aux études de langues et littératures françaises et romanes : courants, concepts et méthodes	Mattia Cavagna, Jean-Louis Dufays, Thomas François (suppléante Philippe Hambye), Philippe Hambye (coord.)	30h+7.5h	4 Crédits	2q
LROM1221	Linguistique française I : analyses du français contemporain	Anne-Catherine Simon	30h+15h	5 Crédits	1q

o *Cours au choix (12 crédits)*

En fonction de sa formation, l'étudiant choisira parmi les cours ci-dessous maximum 12 crédits (maximum deux langues différentes ayant fait partie de la formation initiale).

⌘ Linguistique française

⌘ LROM1311	Linguistique romane : étymologie, histoire, politique	Esther Baiwir, Anne Dister (suppléante Philippe Hambye), Philippe Hambye	30h	3 Crédits	1q
⌘ LROM1331	Linguistique française III : des mots au discours	Cédric Fairon, Anne-Catherine Simon	45h	5 Crédits	1 + 2q

⌘ Linguistique allemande

⌘ LGERM1313	Einführung in die deutsche Linguistik: Phonologie und Morphologie	Joachim Sabel	22.5h+5h	4 Crédits	2q
⌘ LGERM1513	Einführung in die deutsche Linguistik: Syntax, Semantik und Pragmatik	Joachim Sabel	22.5h+5h	4 Crédits	1q

⌘ Linguistique anglaise

⌘ LGERM1323	Introduction to English linguistics : phonology and morphology	Sylviane Granger	22.5h+5h	4 Crédits	1q
⌘ LGERM1523	Introduction to English linguistics : syntax and stylistics	Sylviane Granger	22.5h+5h	4 Crédits	2q

⌘ Linguistique néerlandaise

⌘ LGERM1333	Inleiding in de nederlandse taalkunde: fonologie en morfologie	Philippe Hilgsmann, Laurent Rasier (suppléante Philippe Hilgsmann), Krisel Van Goethem	22.5h+5h	4 Crédits	2q
⌘ LGERM1533	Inleiding in de Nederlandse taalkunde (syntaxis en contrastieve taalkunde)	Elisabeth Degand	22.5h+5h	4 Crédits	1q

LING1PM - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

ATTENTION : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison de l'application du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les années préparatoires au master ne seront plus organisées.

Conditions générales

Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle" : voir [les pages sur les passerelles](#)

A l'issue de la procédure d'admission pour les masters, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle :

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".

Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier) pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

Conditions spécifiques d'admission

Cette année d'études s'adresse :

- aux étudiants qui répondent aux conditions de l'arrêté du gouvernement de la Communauté française du 30/6/2006 fixant les conditions d'accès aux études à l'université pour les porteurs de grades académiques délivrés hors université (dit **arrêté "passerelles"**).

Sont admis sans condition à l'année préparatoire au master en linguistique, les étudiants porteurs des grades académiques suivants (catégorie 1):

- BA-AESI en français et français langue étrangère
- BA-AESI en français et morale
- BA-AESI en français et religion
- BA-AESI en langues germaniques
- BA-AESI en langues germaniques (pour les langues concernées)

Sont admis à l'année préparatoire au master en linguistique, les étudiants porteurs du grade académique suivant qui, après vérification de l'acquisition des matières prérequisées n'obtiennent pas un accès immédiat au master (catégorie 2) :

- BA en traduction et interprétation - type long;
- aux porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger, dont les connaissances ont été jugées insuffisantes par le jury pour accéder au [Master en linguistique \[120.0\]](#), suite à la procédure d'admission (voir rubrique Admission);
- aux étudiants, qui ne sont pas titulaires d'un diplôme autorisant l'accès direct au master, mais qui peuvent faire valoir des savoirs et compétences utiles acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle (VAE).

Procédures particulières d'admission et d'inscription

Consultez les [conditions d'admission générales](#)

Pour les étudiants belges qui répondent aux conditions de l'arrêté passerelles :

Pour les passerelles de catégorie I, l'inscription à l'année d'études préparatoire se fait directement au Service des Inscriptions de l'UCL. Pour les passerelles de catégorie II, la demande d'admission doit être introduite auprès de Mme Fiorella Flamini, conseillère aux études de la Faculté de philosophie, arts et lettres" (Collège Mercier, 14 bte L3.06.01, Place Cardinal Mercier B-1348 Louvain-la-Neuve, conseiller.etudes-fial@uclouvain.be, tel. : +32 (0)10 47 48 57). Le dossier de demande d'admission comportera une lettre de motivation, une copie des relevés de notes pour toutes les années d'études supérieures suivies, une copie du/des diplôme(s) obtenu(s) et, en cas de parcours professionnel, un curriculum vitae.

Pour les étudiants étrangers : la demande d'admission est soumise au jury des études de master. La procédure particulière pour les étudiants réguliers internationaux est détaillée à l'adresse suivante : <https://www.uclouvain.be/14041.html>.

Pour les étudiants VAE : la demande d'admission est doit être introduite auprès de la Conseillère aux études (Collège Erasme, Place Blaise Pascal, 1 à 1348 Louvain-La-Neuve - [Fiorella Flamini](#)).

PÉDAGOGIE

Le programme de cours de chaque étudiant est établi en fonction de son parcours académique antérieur et en vue de le doter des prérequis nécessaires à l'accès au master.

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces prérequis. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

L'année d'études préparatoire ne mène pas à un diplôme et la réussite de celle-ci donne accès au [Master en linguistique \[120.0\]](#). Seule une attestation de réussite sera délivrée.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure FIAL

Sigle	FIAL	
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres	
Adresse	Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve	
	Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53	
Site web	https://www.uclouvain.be/fial	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)	
Mandats	Philippe Hiligsmann	Doyen
	Béregère Bonduelle	Directeur administratif de faculté
Commissions de programme	Commission de programme en histoire de l'art et archéologie (ARKE) Ecole de philosophie (EFIL) Commission de programme en langues et lettres anciennes (GLOR) Commission de programme en histoire (HIST) Commission de programme en langues et lettres anciennes et modernes (LAFR) Commission de programme en linguistique (LING) Commission de programme en langues et lettres modernes (LMOD) Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) (LSTI) Commission de programme en communication multilingue (MULT) Commission de programme en langues et lettres françaises et romanes (ROM) Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) Commission de programme en arts du spectacle (THEA)	

Responsable académique du programme : [Cédric Fairon](#)

Jury

Président : **Gaëtanelle Gilquin**

Secrétaire : **Cédrick Fairon**

3e membre du jury restreint : **Elisabeth Degand**

Personnes de contact

Conseillère aux études : **Fiorella Flamini**